

DEMANDE DE LICENCE ENCADREMENT (commissaire / officiel)

FEUILLE DE CALCUL - à joindre avec votre demande de licence 2017 - règlement à l'ordre de l'ASACNF

LICENCE
ENCADREMENT

LICENCIE EN 2016 à l'ASACNF : OUI - NON

Catégorie :

COTISATION : 3 OPTIONS POSSIBLES (cocher l'option souhaitée)

L'imprimé original sera disponible lors de notre journée du **DIMANCHE 22 JANVIER** sur le Circuit d'Ostricourt

OPTION 1 : 38 €

Vous êtes **Membre de l'ASACNF** et **MEMBRE HONORIFIQUE** de l'ACNF

A ce titre vous bénéficiez du **tarif préférentiel sur le contrôle technique (58.00 €)** – contre visite gratuite et de la réduction Sociétaire sur les voyages souscrits par l'intermédiaire de l'agence de voyages de l'A.C.N.F.

OPTION 2 : 75 €

Vous bénéficiez des avantages de **l'option 1** (en remplaçant le contrôle technique à tarif réduit par **une remise de 23,00 € sur le contrôle technique**) et de la **protection juridique gratuite**.

OPTION 3 : 85 €

Vous êtes **Membre de l'ASACNF et de l'ACNF à part entière** et à ce titre vous bénéficiez de **tous les avantages** de la cotisation **ACNF** et recevrez **une carte de membre avec un numéro de sociétaire spécifique**.

Si vous étiez licencié à l'ASACNF en 2016, et que vous avez officié sur l'une des épreuves de l'ASACNF en 2016, vous pouvez bénéficier d'une remise de 1/4 du montant de votre licence, par épreuve.

(Cochez le nom de l'épreuve à laquelle vous avez participé) :

Rallye des Routes du Nord (2015)

Kenotec Ypres Rally

Rallye Le Touquet Pas de Calais

Hoppeland Rally

Nota : Le montant de la remise accordée est plafonné au prix de la licence que vous reprenez en 2017.

	LICENCE		FRANCE AUTO		COTISATION ASACNF		REMISE sur la licence ASACNF		TOTAL
	Type de licence & montant								
JE VOUS REGLE	Type : Montant :	+	+ Option choisie 1 <input type="checkbox"/> - 2 <input type="checkbox"/> - 3 <input type="checkbox"/>	- Epreuves officiées de l'ASACNF	=	

Paiement à l'ordre de : ASACNF par CHEQUE ou ESPECES (entourer le mode de paiement)

NOM-PRENOM

DATE

SIGNATURE

Important : S'il s'agit pour 2017 de votre première licence à l'ASACNF, vous ne déduisez rien.
Lors de votre renouvellement de licence en 2018, nous appliquerons les déductions indiquées ci-dessus.